

# **Consignes déclaratives**

Afin de vous aider à déterminer la catégorie Enim à déclarer et à prendre en compte dans le calcul des cotisations, un simulateur de classement catégoriel est accessible dans votre <u>Espace personnel Enim</u> [1].

### À quoi sert ce simulateur ?

Il vous permet :

- pour un navire, de connaître les fonctions autorisées à bord et les catégories associées,
- pour un<u>marin</u>

[2], de connaître les **surclassements acquis** (correspondant à des évolutions de catégorie liées à l'expérience ou à des spécificités professionnelles).

### Comment accéder au simulateur catégoriel ?

Le simulateur catégoriel est disponible dans votre <u>Espace personnel Enim</u> [1]. Pour y accéder :

- 1. Rendez-vous sur secureportail.enim.eu [1],
- 2. Connectez-vous à votre compte « Cotisant / Employeur »,
- 3. En page d'accueil, cliquez sur le bouton « J'accède à la simulation catégorielle »,

#### Pour utiliser le simulateur, vous aurez notamment besoin :

- du numéro du navire,
- de son secteur d'activité,
- des genres de navigation pratiqués par le navire (indiqués sur le permis d'armement).

En savoir plus sur l'Espace personnel Enim [3]

### Les ressources complémentaires mises à votre disposition

- Recueil de questions-réponses [4] pour faciliter les démarches déclaratives
- <u>Page dédiée à la déclaration du classement catégoriel pour les gens de mer affilié à l'Enim</u>
  [5], disponible sur le site Net-Entreprises
- <u>Tutoriel vidéo</u> [6] pour vous guider dans l'utilisation du tableau de classement catégoriel téléchargeable sur le site net-entreprises
- Pour certaines fonctions, notamment les plus bas<u>ses : Page dédiée aux clas</u>sements catégoriels particuliers **[7]**
- Guide <u>"Déclarations sociales : tout savoir sur vos démarches en tant que marin, employeur de marins, travailleur non-salarié"</u>. [8]



## **CONTACT** :

### **Courriel :**

ue.mine]ta[sereirrac-srueyolpme [9]

### Téléphone :



*du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h en France Métropolitaine Pour contacter l'Enim depuis l'outre-mer, veuillez vous référer aux* <u>horaires d'ouverture en fonction</u> <u>de votre localisation</u> [10].

### Adresse de correspondance :

Enim Département des politiques sociales maritimes d'appui aux employeurs et à la carrière des marins (DPEC) 27 quai de Solidor CS 31854 35418 Saint-Malo Cedex

#### Tous les contacts à votre écoute [11]

**URL source:** https://www.enim.eu/employeur/consignes-declaratives